\* La présente circulaire restera en vigueur jusqu’à nouvel ordre.

Circulaire\*

Circulaire du Sous-Secrétaire général au Département de l’Assemblée générale et de la gestion des conférences

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : Diffusion à l’usage des fonctionnaires du Secrétariat des documents de l’ONU

1. La présente circulaire a pour objet d’informer le personnel que la documentation destinée aux organes délibérants, les circulaires du Secrétaire général (ST/SGB), les instructions administratives (ST/AI), les circulaires (ST/IC) et le *Journal des Nations Unies* sont disponibles au Secrétariat.

2. La distribution, au Secrétariat, d’exemplaires imprimés des documents de l’ONU a pris fin en janvier 2010. Tous les documents sont désormais disponibles sur le Système de diffusion électronique des documents (Sédoc, documents.un.org), sur le site Web de l’ONU ([www.un.org/documents](http://www.un.org/documents)) et sur le portail iSeek.

3. Les membres du personnel qui souhaitent recevoir une version électronique des documents peuvent également s’inscrire sur le service d’abonnement électronique aux documents de l’ONU (undocs.org).

4. Les demandes de documents imprimés peuvent être envoyées par courriel à l’adresse suivante : [chiefmss-dgacm@un.org](mailto:chiefmss-dgacm@un.org).

5. La présente circulaire annule et remplace la circulaire [ST/IC/2010/3](https://undocs.org/fr/ST/IC/2010/3) du 8 janvier 2010.